

Le tri des déchets issus de l'activité des entreprises est encore insuffisant à l'heure actuelle. Des études récentes mettent en avant qu'un employé jette 100 kg de déchets par an



Nous mettons à votre disposition tous les contenants nécessaires au recyclage de vos déchets administratifs. Chacun de vos collaborateurs est doté de bacs collecteurs qui valoriseront votre image.

Recycler vos déchets en toute simplicité est désormais possible !

- Mise à disposition de **bacs individuels** et **centralisateurs**
- Des **enlèvements en fonction de vos besoins**
- Destruction confidentielle de vos données**



- Traçabilité par la délivrance d'un **certificat de destruction et/ou de recyclage**

- Audit & Labellisation « **Entreprises éco responsables** »

- Affichages, power point et consignes de tri afin de sensibiliser vos employés au tri du papier. **Communication interne et externe**

En optant pour le recyclage de vos déchets, vous concourez à préserver l'environnement !

